

Image not found or type unknown



Bail de 1986 salle de bain de loi 48

Par **Bandit75**, le **17/12/2018** à **10:52**

Bonjour,

J'habite un logement ILM occupé par mes parents sous loi 48, que j'ai récupéré en 2001.

En 2001, le loyer a été augmenté et le bail est passé sous loi 86.

Depuis, aucun travaux de remise en conformité à la loi 86, n'a été effectué, et je me bats avec ma gérance pour obtenir un logement ou ma salle de bain serait indépendante de ma cuisine (oui aujourd'hui j'accède dans ma salle de bain par ma cuisine, et la séparation de ces deux pièces est une porte coulissante, donc non indépendante).

Pourriez-vous me dire quelles sont mes recours ?

Cordialement,